



Budget :
69,5
MILLIONS D'€

48,5

MILLIONS D'€ DE
FONCTIONNEMENT

21

MILLIONS D'€
D'INVESTISSEMENT

Le budget à la loupe

Ces dernières années, la Ville d'Annemasse n'a jamais autant investi : plus de 20 millions d'€ en 2017 et 60 millions programmés d'ici 2020.

Un budget 2017 ambitieux et réaliste

Annemasse est à la fois la troisième ville la plus inégalitaire de France en terme de revenus entre les habitants les plus riches et les moins aisés derrière Neuilly et Paris et un territoire attractif attirant près de 1000 nouveaux habitants chaque année. Une situation qui impose à la Municipalité depuis des années, de construire un budget au service des Annemassiens, solidaire envers les plus modestes et ambitieux afin de répondre aux besoins croissants d'un territoire dynamique.

Le budget détermine la vie quotidienne de la commune pour l'année et trace les perspectives des années suivantes. C'est lui qui définit le niveau de service rendu aux Annemassiens et sur quoi l'effort de la commune va porter.

Le dynamisme démographique provoque une augmentation du coût des services si l'on souhaite par exemple conserver la même qualité d'accueil pour les quelques 1100 enfants inscrits dans les ateliers périscolaires.

Ces dernières années, la Ville d'Annemasse n'a jamais autant investi : plus de 20 millions d'€ en 2017 et 60 millions programmés d'ici 2020. Son investissement est ainsi supérieur aux investissements des communes de même taille : 353 € par habitant contre 254 € en moyenne en 2015.

EFFORT DE CONCILIATION

Le Plan pluriannuel d'investissement permet à la Municipalité de se projeter et d'avoir une vision à moyen terme même si chaque année les compteurs sont remis à zéro, principe d'annualité budgétaire oblige.

Celui-ci s'inscrit désormais dans un contexte très contraint. Le désengagement continu de l'Etat depuis plusieurs années se traduit par une dotation globale de fonctionnement en diminution (-500 000 € en 2017) et donc d'autres ressources ou économies à trouver. *« Chaque année, la construction du budget est un effort de conciliation entre une ambition politique et des moyens, constate le Maire. De nombreux arbitrages ont lieu dans un dialogue constant entre services, élus et direction des finances ».*

S'il est voté en conseil municipal le 30 mars, le top départ du budget est en effet donné aux

services en octobre de l'année précédente pour recenser les nouveaux besoins des Annemassiens et voir comment y répondre au mieux.

« Le budget, ajoute Philippe Lejeune, directeur général des services, c'est un travail permanent tout au long de l'année pour garder l'équilibre et aller chercher des subventions auprès des partenaires ».

Les taux des impôts locaux restent inchangés : 14,97 % pour la taxe d'habitation ; 19,50 % pour la taxe sur le foncier bâti ; 33,78 % pour celle sur le foncier non bâti. Résultat ? Environ 16,1 millions d'euros de recettes escomptées.

« Nous n'allons pas redemander d'effort aux Annemassiens d'ici la fin du mandat, en faisant attention aux dépenses. Il n'y aura pas d'autre augmentation des impôts d'ici 2020 » a confirmé Christian Dupessey, lors du débat d'orientations budgétaires du conseil municipal en février dernier.

LES « FAUX » RÉSIDENTS SECONDAIRES TAXÉS

La Ville espère en revanche récupérer 110 000 € de recettes supplémentaires en passant de 20 à 40 % la taxe sur les résidences secondaires. Une mesure qui vise à inciter notamment les Suisses à se déclarer comme vivant en France et non en Suisse. En effet, chaque frontalier recensé permet à la commune de résidence de toucher environ 1200 € par an versé par le Canton de Genève dans le cadre des accords sur les fonds genevois. Des fonds qui sont censés compenser les infrastructures liées à la présence des frontaliers vivant en France. *« L'impôt c'est surtout la solidarité. L'effort doit être porté par tous. Les Suisses sont les bienvenus mais ils doivent jouer le jeu car ils utilisent les services publics »* affirme le Maire.

La Ville mise sur l'Éducation et la Jeunesse

La Ville agit au quotidien pour apporter les meilleures réponses aux besoins de ses habitants. L'Éducation est la première des priorités avec plus de 3500 enfants accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires d'Annemasse. Ce secteur représente 16,8 % des dépenses de la Ville.

Cuisinier pour la restauration scolaire, assistante maternelle, jardinier, policier municipal, ingénieur pour les bâtiments, bibliothécaire, mécanicien, aide-soignante, éducateur sportif, comptable, balayeur... Plus de 700 personnes, employées à plein temps ou à temps partiel de la Ville, partagent le même objectif : offrir des services publics de qualité à tous les Annemassiens.

L'ÉDUCATION, PREMIÈRE DES PRIORITÉS

La Ville consacre chaque année plus de 8 millions d'euros à l'éducation, à la

restauration scolaire et aux centres de loisirs. A la rentrée 2016, 3560 enfants sont scolarisés dans les écoles publiques maternelles (1483) et élémentaires d'Annemasse (2077 enfants). 1630 sont inscrits à la restauration scolaire. 1108 fréquentent les ateliers périscolaires et 712 les centres de loisirs associés à l'école (CLAE). Des chiffres en constante augmentation. « Une centaine d'enfants en plus sont inscrits à l'école cette année, constate Nathalie Dutriez, responsable du service Éducation. Les familles sont par ailleurs très mobiles. Nous enregistrons de très nombreux

« QUAND J'AVAIS 20 ANS... »



JE ME SOUVIENS... DANS LES ANNÉES 80

« LE CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE A ÉTÉ CRÉÉ EN 1978 PAR LE MAIRE ROBERT BORREL QUI VENAIT D'ÊTRE ÉLU ET LA DIRECTRICE D'ÉCOLE COLETTE BELLEVILLE. CELA RÉPONDAIT À UNE FORTE DEMANDE DES PARENTS. À L'ÉPOQUE, IL Y AVAIT PARFOIS 15 ENFANTS PAR NOUNOU ! NOTRE ACCUEIL ÉDUCATIF ÉTAIT ASSURÉ DE 6H30 À 19H30. C'ÉTAIT LE PREMIER CLAE DE HAUTE-SAVOIE ! »

MARIE-PASCALLE SAILLET, 57 ans, animatrice en CLAE

Le budget en chiffres

mouvements : près de 300 arrivées et 250 départs au cours de l'année 2016/2017. A chaque fois, le suivi des dossiers de ces enfants mobilise nos équipes et engendre un surcroît d'activité ».

Pour répondre aux besoins, le service Education regroupe 204 agents : des agents des écoles maternelles, de la cuisine centrale ou des cuisines satellites, en passant par du personnel administratif et des animateurs.

Le nouveau groupe scolaire Camille Claudel accueille depuis septembre sept classes maternelles et six classes élémentaires. Cette ouverture engendre des frais de personnel supplémentaires (ATSEM, concierges, agents de ménage) soit 270 000 € en plus en 2017.

Des travaux sont aussi réalisés dans les autres groupes scolaires pour optimiser l'utilisation des locaux et l'accueil des enfants. 950 000 € par exemple sont programmés pour l'agrandissement de celui de Bois Livron avec la création de deux classes maternelles, cinq classes élémentaires et un centre de loisirs. L'école des Hutins entre quant à elle dans quatre ans de chantier. 10 millions d'euros dont 3,05 en 2017 seront investis d'ici 2020 pour ce groupe scolaire qui sera complètement métamorphosé.

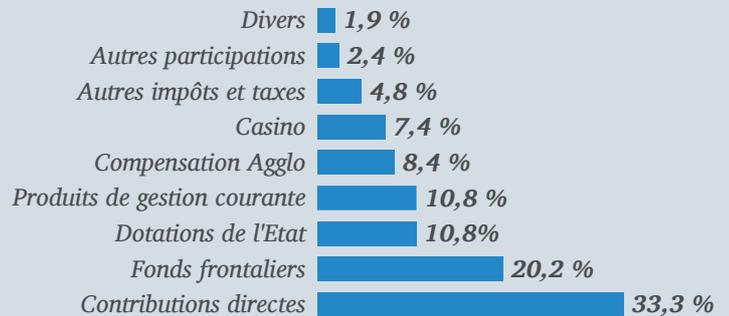
L'action en faveur de la Petite enfance se poursuit également avec le recrutement de deux assistantes maternelles pour la crèche familiale afin d'accueillir davantage d'enfants (une trentaine au total) et d'une seconde animatrice pour le Relais Assistantes maternelles. Objectif ? Mieux accompagner les assistantes maternelles à domicile et les parents dans leur rôle d'employeurs. La Ville propose actuellement 108 places en crèches collectives dont 64 au sein de crèches municipales. La Jeunesse n'est pas oubliée. Une enveloppe supplémentaire de 139 000 € est dédiée au développement des activités du service Jeunesse.

PRÉPARER L'ARRIVÉE DU LEMAN EXPRESS

Dans le cadre de l'aménagement d'un Pôle d'échange de toutes les mobilités (PEM) au niveau de la nouvelle gare du Léman Express, la partie de l'avenue Emile Zola entre la rue du Môle et la gare deviendra alors piétonne. La Ville anticipe et aménage dès à présent le secteur.

Le flux de véhicules qui contourne le centre-ville par l'ouest, devra emprunter la rue du Môle, la rue du Chablais, puis la rue Florissant. Les études de trafic ont montré que pour accueillir ce nouveau flux, des aménagements étaient nécessaires : installation de feu tricolore, changement de sens de certains tronçons de voirie, suppression de stationnement pour augmenter les voies de

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR 100 € ?



Gestion de la Ville
25,90 €



Education
16,80 €



Sport et jeunesse
11,90 €



Social et famille
12,10 €



Aménagement urbain
16,40 €



Culture
11,50 €



Tranquillité Publique
4 €

Divers
1,40 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



Annemasse avec **14,97 %** pour la taxe d'habitation et **19,50 %** pour la taxe foncière bâtie applique **des taux parmi les plus bas des villes moyennes**. Ainsi, pour la taxe d'habitation, Annecy en 2015 était à 15,72 %, Thonon 21,08 %, Bourg-en-Bresse 21,68 %.

circulation ... Le budget pour cette opération est de 750 000 €. Elle doit être terminée pour début 2018, date à laquelle les travaux du PEM commenceront. D'une durée d'environ trois mois, ces travaux d'aménagement devraient démarrer courant septembre 2017.

DES RÉALISATIONS SUITE AUX RENCONTRES « PARLEZ-NOUS FRANCHEMENT »

Les rencontres « Parlez-nous franchement » ont lieu tous les deux mois dans l'un des dix quartiers d'Annemasse. S'il est retenu, tout aménagement demandé par les citoyens nécessite d'être inscrit au budget de l'année suivante pour être réalisé d'où les décalages parfois entre une demande et la réponse concrète de la Ville sur le terrain. 50 000 € par exemple sont ainsi prévus pour l'aménagement de zones 30 dans le quartier du Perrier. Un aménagement demandé par des habitants lors de la rencontre de mars 2016. La modification de l'alternat rue Alsace Lorraine va coûter 5 000 € (rencontre de janvier 2016). 36 000 € ont été consacrés à la sécurisation des espaces publics de la rue du 18 août 1944 (Romagny).

L'aménagement des anciens points d'apports volontaires pour éviter les dépôts sauvages et améliorer la propreté des lieux bénéficie d'une enveloppe de 10 000 €. Des aménagements provisoires pour sécuriser les passages piétons avenue Maréchal-Leclerc ont été réalisés fin 2016. Ces aménagements deviendront définitifs cette année sur une file de l'axe avec la suppression tourne-à-gauche pour un budget de 140 000 €.

UN NOUVEL ACCUEIL POUR LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Pierre Goy va bénéficier d'une modernisation et d'un rafraîchissement de ses locaux. L'accueil va être réorganisé avec la mise en place d'automates de prêt pour favoriser l'autonomie des lecteurs. L'objectif est d'améliorer l'accueil et le confort des usagers en augmentant notamment l'espace Actualités/ Presse et le nombre de places de travail pour les lecteurs. L'espace de consultation informatique sera ainsi agrandi. Coût des travaux et de l'équipement informatique prévus pour l'automne : 215 000 €.

? TROIS QUESTIONS À...



DOMINIQUE LACHENAL,
Maire-adjointe en charge
des finances
et des ressources humaines.

En quoi le contexte de notre agglomération influence la construction du budget ?

Entre le contexte national de réduction des dépenses et celui local de croissance démographique, la Ville remplit ses obligations en faveur des habitants, tout en maîtrisant ses dépenses.

Ainsi, de nouveaux équipements sont réalisés : écoles, gymnases, espaces verts, voiries,... Et ces équipements entraînent de fait des dépenses de fonctionnement qu'il faut assumer : en termes de personnel, d'entretien ou de fluides.

La constitution d'une épargne est donc indispensable à la réalisation des investissements liés au développement de notre ville.

Notre gestion responsable repose sur une analyse permanente des équilibres entre réponses aux habitants, développement dynamique et sobriété de nos actions.

Le budget finance les grands projets de la Ville mais comment concerne-t-il le quotidien des Annemassiens ?

Les dépenses de fonctionnement (plus de 48 Millions d'€ en 2017) correspondent à la réponse apportée par la Ville à tous les habitants.

Nous permettons ainsi l'accès du plus grand nombre à des services municipaux de qualité, atténuant les inégalités sociales par une tarification adaptée.

Les nombreux services proposés font partie du quotidien des Annemassiens : pouvoir mettre son enfant en crèche ou lui permettre de manger en restauration scolaire ; obtenir des documents officiels, pratiquer un instrument de musique, bénéficier d'animations sportives...

Pour la première fois, une partie du budget sera gérée par des citoyens dans le cadre d'une démarche participative. Pourquoi ?

La démocratie participative mise en place par la Ville repose sur différents dispositifs, dont les Forums de quartier.

Initiés il y a un an, cinq Forums rassemblent curieux et motivés, désirant apporter leurs contributions sur des sujets qu'ils choisissent, pour la Ville et/ou le quartier.

De nombreuses actions ont pu être conçues. Si certaines sont réalisées rapidement, d'autres nécessitent des études approfondies et des arbitrages budgétaires.

Pour soutenir cette dynamique, la Ville a décidé d'attribuer aux forums un budget de 10 000 € qui fera émerger de nouvelles actions d'intérêt général.